

Session : 7ème NUMAD

Comité : FAO

Rapporteur: Royaume-Uni

Rédacteurs: Espagne, France, Japon, Royaume-Uni

Parrains: Mexique, Inde, Argentine, Kenya, Italie, Brésil, République de Corée, Afrique du Sud, Éthiopie

*Préoccupé* par le recul du nombre d'agriculteurs qui pourrait conduire à un monopole des industries de l'agroalimentaire dans l'exploitation des terres à l'échelle mondiale,

*Rappelant* que l'agriculture de subsistance représente 90% des 570 millions d'exploitations agricoles ainsi que 80% de la nourriture mondiale produite,

*Inquiet* du risque de voir les pays en voie de développement reproduire le modèle d'une agriculture intensive à l'image de celle des pays développés,

*Observant* le retard technologique des petits agriculteurs vis à vis de l'accès à l'innovation,

*Félicitant* les résolutions adoptées auparavant concernant l'agriculture de subsistance,

1-Appelle à la création d'un logo qui rassemblerait les autres petits logos apposés sur les produits sous l'égide de l'INTA et de l'ONUAA et qui garantirait:

- a. une agriculture durable et responsable
- b. l'utilisation modérée et réglementée des produits phytosanitaires
- c. une rémunération plus juste des agricultures
- d. que l'accaparement des terres, s'il a eu lieu, est fait dans le respect des agriculteurs locaux;

2-Préconise la mise en place d'une équipe chargée d'effectuer une analyse, par pays, des besoins de chaque agriculteur des pays en voie de développement;

3- Souligne la nécessité de sensibiliser les consommateurs, de mieux les informer, et d'encourager la consommation de produits locaux, de produits de proximité et de produits issus de l'agriculture biologique, par la création de campagnes et interventions financées par l'ONUAA et le Fond International Agricole visant à :

- a. montrer les méfaits des pesticides sur les agriculteurs, l'environnement et les consommateurs,
- b. former des consommateurs plus responsables,
- c. sensibiliser les agriculteurs locaux à l'innovation et à la formation qui sont les principales clés du développement agricole.

4- Propose la création d'un comité sous l'autorité des Nations Unis pour réglementer l'utilisation de certaines terres à des fins agricoles;

- 5- Incite tous les acteurs agricoles à lutter contre le gaspillage alimentaire en favorisant la commercialisation des produits qui, quoique d'aspects différents, sont parfaitement consommables ;
- 6- Encourage la mise en place de restrictions concernant l'utilisation de pesticides, d'engrais chimiques et d'OGM afin d'éviter les risques sanitaires sur les populations locales, les consommateurs et les agriculteurs;
- 7- Encourage le développement d'une agriculture intensive afin de permettre la préservation d'habitats naturels, essentiels à la survie d'une grande variété d'espèces sauvages;
- 8- Soutient la création d'associations qui défendent les exploitations agricoles familiales et les jeunes agriculteurs, et encourage les États à leur donner une place aux tables de négociation avec le gouvernement;
- 9- Encourage les états à passer en zéro pesticide par une action volontaire, sauf en mesure de dernier recours;
- 10- Encourage l'indépendance financière des petits producteurs, pour éviter le monopole de grandes puissances, à travers des subventions réparties par une commission spéciale issu du Fonds Monétaire International;
- 11- Recommande aux industries de l'agroalimentaire de miser sur la transparence en dévoilant davantage l'origine des ingrédients utilisés dans leurs produits;
- 12- Suggère un soutien, via des investissements des pouvoirs publics et privés sur le long terme, à une modernisation constante de l'appareil productif (goutte à goutte);
- 13- Développe le micro-crédit entre les multinationales et les producteurs locaux pour favoriser le transfert de nouvelles technologies. Le micro crédit doit être soumis à des restrictions évitant les spéculations de la part des banques.